

Conduire des entretiens d'explicitation

Conduire des entretiens d'explicitation

L'entretien dit « d'explicitation » permet de produire un questionnement auprès d'une personne de façon à l'aider à verbaliser ce qu'elle a fait, de la manière dont elle l'a fait. Aider une personne à exprimer comment elle s'y est prise dans une situation particulière, c'est s'appuyer sur ses compétences, lui donner une autre place dans la relation d'aide.

Cette formation propose des outils qui permettent aux participants d'accéder à un recueil d'information préalable et nécessaire avant d'engager l'analyse de la situation. L'entretien d'explicitation devient central dans le cadre d'un travail social, d'insertion professionnelle et d'accompagnement, soucieux de redonner du « pouvoir d'agir » aux personnes.

► Objectifs de la formation

Cette formation permettra aux participants de :

- Développer leurs compétences d'écoute ;
- Mettre en place les conditions de l'explicitation ;
- Guider vers la description des actions en prenant en compte la parole de la personne accompagnée.

► Durée de la formation

La durée de la formation est de 3 jours en présentiel, soit 21 heures.

► Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudie, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

► Contenu de la formation

- **Comment mettre en place les conditions de l'explicitation ?**
 - Faire spécifier une tâche ou une situation ;
 - Poser un contrat de communication ;
 - Se référer à l'action dans sa dimension procédurale ;
 - Accompagner la personne en évocation d'une situation singulière.
- **Développer ses compétences d'écoute :**
 - Repérer les signes non verbaux et les différents types de verbalisations ;
 - Distinguer si ce dont parle la personne m'informe de ce qu'elle a fait.
- **Comment faire décrire l'action ?**
 - Connaître et utiliser la structure de l'action ;
 - Formuler des questions centrées sur l'action ;
 - Contourner les dénégations.
- **Les bases théoriques des techniques d'aide à l'explicitation :**
 - Les positions de parole ;
 - Les domaines de verbalisation ;
 - La mémoire concrète ;
 - Le format et les effets des questions.

► Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont axées sur la pratique.

Il s'agit d'une formation professionnelle au cours de laquelle chaque participant se forme par le fait qu'il expérimente la position de l'interviewé, de l'intervieweur et de l'observateur.

Il peut ainsi en témoigner et conduire une démarche réflexive lors des séances collectives.

Conduire des entretiens d'explicitation

► Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

► Type d'intervenants

Formateur expérimenté et habilité par le GREX 2.

► Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

► Frais de formation

540 € / personne les 3 jours de formation

► Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.

► INSCRIPTION

Prendre contact avec le Pôle
Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)

► Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet
Le 12 -19 et 26 septembre 2024

Ou en intra-établissements sur demande

► CONTACTS

Secrétariat :

contact.formations@erts-olivet.org

☎ : 02 38 69 17 45

ARDEQAF
ERTS - CFAS
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002
45166 OLIVET Cedex

☎ : 02 38 69 17 45
www.erts-olivet.org

SIRET 48927001700010
L'ERTS-CFAS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901